



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2013-061

*** * ***

Objet :

Demande de subvention : extension du réseau électrique pour alimenter une parcelle agricole.

Délibération affichée le :

L'an deux mille treize et le treize juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Marcel JOVER, Maire.

Etaient présents :

MM. JOVER Jean Marcel - LASSALVY Christian – CONTRERAS Sylvie à 18h35 - DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – EDMOND-MARIETTE Dominique – LECOMTE Olivier - BOSCH Jean Claude – NOEL Martine – DELERIS Claudine – BOREL Christian - DEBONO Catherine - PANTANO Sylviane – SUQUET Maguelonne - CHRISTOL Marcel – SERVEL Olivier –SOREL Joëlle - SOTO Jean-François – LEROY Annie

Pouvoirs : MM. BARRAL Claude à GOMEZ René – LESAGE Lamyaa à LECOMTE Olivier – LECLERC Joëlle à SOREL Joëlle

Absents : MM. SIDERIS André –DELVAL Valérie - CHAUSSY Stéphan – ZORGNOTTI Arnaud – DIEZ Frédéric

Convocation du 5 juin 2013

Mme DEJEAN Anne Marie est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur René GOMEZ, adjoint délégué, informe les membres de l'assemblée de la demande de Madame MUNUERA Céline, exploitante agricole, d'une extension du réseau électrique pour alimenter des parcelles agricoles au lieu-dit Devèze/Bouzigues

Le montant des travaux est fixé à

- 21 343,30 € TTC et sera financé ainsi :
 - 14 276,45 € montant de la subvention Conseil Général / FACE
 - 3 569,11 € montant pris en charge par l'exploitarte
 - 3 497,33 € récupération de TVA par Gignac Energie

Il convient, en conséquence, d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter cette subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Général de l'Hérault.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **22 voix POUR (unanimité)**

- **ACCEPTE** le montant financier de cette opération et s'engage à l'inscrire au budget.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Président du Conseil Général une subvention la plus élevée possible.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean Marcel JOVER.

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20130613-DEL2013-061-DE
Date de télétransmission : 19/06/2013
Date de réception préfecture : 19/06/2013